

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 11</b> <b>Présents : 11</b> <b>Votants : 11</b>	<b>Date de la séance : 30 mars 2026</b> <b>Date de la convocation : 26 mars 2026</b>
<b>Présents : Présents :</b> Mme BUIRON Camille – MM. CORNUAU David – DENUELLE Sixte – Mme GIBAS Emilie – M. GULGILMINOTTI Morgan – Mmes KOESLLER Marion – LATRACH Sandrine – MM PERRAUD Aubin – PERRAUD Bruno – POURREYRON Cyril – Mme SONDAZ Anne <b>Absents excusés :</b> / <b>Secrétaire :</b> M. GULGILMINOTTI Morgan	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

**Demande de contribution du collège Jean-Claude Ruet de Villié-Morgon à la commune**

Dans le cadre de la convention signée en 2024 entre le collège Jean Claude Ruet et la commune de Vauxrenard renouvelée par tacite reconduction, M. le Maire présente la demande de contribution financière en date du 09 février 2026 qui permet au collège de financer des sorties et voyages scolaires ainsi que des projets pédagogiques. Pour l'année 2025/2026, il y a 11 élèves de Vauxrenard au collège, la participation financière de la commune serait de 10 € par élève soit 110 €.

M. Le Maire demande l'autorisation de verser au collège Jean-Claude Ruet de Villié-Morgon la contribution financière demandée soit 110 €.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :**

- **D'autoriser** M. Le Maire à verser la subvention de 110 € au collège Jean-Claude Ruet de Villié-Morgon
- **De prévoir** les crédits correspondants au budget sur le compte 657382.

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le secrétaire de séance

Morgan Gulgilminotti

Le Maire,

Sixte Denuelle

